

COMITE DE RIVIERE SORNIN JARNOSSIN

Réunion du 2 décembre 2024 à 14h

Compte-rendu

Lieu : Charlieu Belmont Communauté (9 place de la Bouverie – 42190 CHARLIEU)

Ordre du jour :

Réalisations 2024 / prévisionnel 2025 / 12ème programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Participants : 33 personnes

AAPPMA "Les amis du Sornin"	Robert DANIERE	Président
AAPPMA La Gaule de Chauffailles	Jean Yves LACORNE	Président
AAPPMA les pêcheurs de LA CLAYETTE	Henri MAMESSIER	Bénévole
AAPPMA Sornins Réunis (Haut Beaujolais)	Eric LAVENIR	Président
AGENCE DE L'EAU Loire Bretagne	Elise DUFLOS	Chargée d'intervention
Amis de la Nature en Haut Beaujolais (ANHB)	Edith DELOBEL	Co présidente
Amis de la Nature en Haut Beaujolais (ANHB)	Patrick FILEK	Co-président
Association Roannaise pour la Protection de la Nature (ARPN)	Hélène MASSARDIER GRUNERT	Bénévole
Association Roannaise pour la Protection de la Nature (ARPN)	Bruno BARRIQUAND	Bénévole
Chambre d'Agriculture du Rhône	Isabelle AVELLANEDA	Technicienne
Chambre d'Agriculture de Saône et Loire	Yanis MOULIN	Technicien
Charlieu Belmont Communauté	René VALORGE	Président
Charlieu Belmont Communauté	François PARET	Technicien Jarnossin
Conseil Départemental de la Loire	Vincente DREVET	Technicienne
Conseil Départemental de Saône et Loire	David FAVRICHON	Technicien
Conservatoire d'Espaces Naturels Bourgogne	Bettina GUIOD	Chargée d'étude
Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes	Oriane DESBOIS	Chargée d'étude
CRPF RA	Henri BEAUPERTUIT	Elu
DDT de la Loire	François BONNEFOND	Police de l'Eau
DDT du Rhône	Hervé SINTUREL	Responsable service eau
DDT de Saône et Loire	Claire SEVE	Police de l'Eau
FDPMA 42	Maurice AURAY	Vice-président
FDPMA 69	Jérémy VAUCHER	Technicien
Fédération des Chasseurs 42	Erwan TREGUIER	Technicien
Fédération des Chasseurs 42	Mathis AUBRY	Technicien
Mairie de Propières	Thierry LAMURE	Maire
SYMISOA	Michel LAMARQUE	Président

SYMISOA
SYMISOA
SYMISOA
Syndicat des Eaux du Brionnais
Syndicat des eaux de Pouilly sous Charlieu
Syndicat intercommunal des eaux de la vallée du Sornin

Jérôme DERIGON
Sophie DEFOND
Céline DECHAVANNE
Dominique VAIZAND
Jean FAYOLLE
Isabelle LAGOUTTE

Technicien de rivière
Secrétaire comptable
Directrice
Président
Président
Présidente

Excusés :

AAPPMA "les pêcheurs de la Chapelle"
Association des Inondés du Sornin
Communauté de communes de Semur en B.
Conseil Départemental 71
Conseil Départemental 69
Fédération des Chasseurs 71
FDPPMA 71
France Nature Environnement Loire
Mairie de Chauffailles
OFB 69
OFB 71
Société d'Histoire Naturelle d'Autun
Sous-Préfecture de Roanne

Thierry GAUTHIER
David BAULAND
Pierre AUVOLAT
Arnaud DURIX
Colette DARPHIN
Gaétan BERGERON
Rémi CHASSIGNOL
Emilie JOLY
Jean FARIZY
Romain CHAZAL
Olivier KARAMALENGOS
Jérémy LEFEVRE
Monsieur

Président
Président
Vice-président
Conseiller départemental
Vice-présidente
Technicien
Technicien
Chargée d'étude
Délégué au SYMISOA
Responsable d'Unité
Technicien
Directeur
le Sous-Préfet

Le Président du SYMISOA, M. Michel LAMARQUE, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence ; il dresse ensuite la liste des personnes excusées.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la vidéo retraçant les travaux réalisés sur le Bézo à Charlieu en 2023-2024 est projetée. Cette vidéo est disponible sur le site web du SYMISOA :



L'ordre du jour est ensuite abordé.

Le diaporama présenté en séance – ainsi que ce compte rendu - sont disponibles sur le site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr → téléchargements → comité de rivière.

Restitution des échanges :

- En introduction, il est rappelé que le périmètre du SYMISOA va s'élargir au 1^{er} janvier 2025, pour intégrer le bassin versant du Jarnossin au sud, et les petits affluents directs de la Loire au nord jusqu'au Merdasson à Marcigny. Ces petits affluents au nord sont pour l'instant intégrés dans le Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire. L'idée est de les intégrer dans le contrat de rivière Sornin Jarnossin à mi-parcours de ce dernier, c'est-à-dire à partir de 2027.
- Le contrat de rivière a été signé le 5 avril 2024. La 1^{ère} année de mise en œuvre n'est donc pas encore achevée. Cette 1^{ère} année a été influencée par les contraintes financières de l'Agence de l'Eau qui n'a pas pu attribuer de nouvelles subventions à partir du mois de juin. Un certain nombre d'actions prévues ont donc dû être reportées d'un an.
- Yanis Moulin, en charge de la démarche Charol'N à la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire indique que des précisions sont disponibles en ligne sur le site de la démarche, notamment les résultats des analyses réalisées en 2024 : <https://www.charoln.fr>
- Concernant les programmes de plantation de haies, le SYMISOA renvoie les volontaires pour des plantations vers les Fédérations de chasse qui animent plusieurs dispositifs. Mathis AUBRY de la Fédération des chasseurs de la Loire apporte des détails sur la partie Loire. Deux dispositifs existent :
 - Pacte de la haie : destiné exclusivement aux exploitants agricoles, ce dispositif permet un financement à 100% des plantations. Les exploitants doivent avancer les frais. La FDC42 accompagne techniquement et administrativement les projets. L'avenir de ce dispositif n'est pas connu à ce jour.
 - FEADER : ouvert à tous les publics, c'est la FDC42 qui porte et avance les frais, la subvention globale est moins importante.
- Hélène Gruner de l'ARPN s'interroge sur les actions envisageables pour protéger les haies existantes, constatant encore des arrachages dans le secteur. Il est rappelé que la réglementation existante interdit l'arrachage de haie par principe, et peut l'autoriser sous certaines conditions et avec une autorisation préalable sollicitée auprès de la DDT. Concernant les mares, ce sont des éléments qui sont réglementairement protégés quand ils abritent des espèces protégées. La préservation des mares est parfois inscrite dans les documents d'urbanisme.
- Jérémy Vaucher de la Fédération de pêche du Rhône demande quelles interventions sont prévues sur la partie Haut Beaujolais, notamment pour ce qui concerne la restauration de la ripisylve et le Vallon du Sornin. Ce secteur de tête de bassin reste prioritaire pour ces travaux. Cependant, pour l'instant, un blocage existe avec quelques exploitants qui ne permet pas d'envisager des travaux sur des linéaires cohérents suffisants. C'est pourquoi il n'y a pas d'aménagement programmé pour l'instant dans le secteur. Mais si le contexte évolue, de nouvelles campagnes de travaux pourront y être conduites. Concernant le Vallon du

Sornin, le Département du Rhône a mis en place une zone de préemption au titre des ENS (espaces naturels sensibles) qui couvre le Vallon et qui devrait permettre à termes de pouvoir y intervenir.

- Hélène Gruner de l'ARPN demande si des suivis sont prévus sur le tronçon du Bézo à Charlieu qui a été renaturé en 2023-2024. Un programme de suivi sur 10 ans va être mis en œuvre, conformément aux stipulations de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux. Ces suivis comportent des analyses physico-chimiques, microbiologiques, piscicoles, faune et flore, ainsi que le suivi morphologique de l'évolution de la rivière.
- Elise Duflos de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a présenté le 12^{ème} programme d'intervention, sur le volet 'milieux aquatiques'. Les contrats territoriaux vont devenir des accords de territoire. Les exigences de l'Agence vont être renforcées, notamment vis-à-vis des taux de réalisation. Globalement, le programme du contrat Sornin Jarnossin sera peu impacté avec des taux d'aide qui se maintiennent globalement. Pour obtenir plus d'informations sur le 12^{ème} programme, rendez-vous sur le site de l'Agence de l'Eau : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr>
- René Valorge, président de Charlieu Belmont Communauté, s'inquiète des financements sur les volets eau potable et assainissement. Il rappelle que sur ces sujets, l'utilisateur est directement impacté par le prix de l'eau. Il précise que les communes veulent bien se mobiliser sur ces sujets, mais qu'elles ont besoin d'un accompagnement financier à la hauteur des enjeux. Il souligne également un manque de cohérence globale : l'Agence de l'Eau augmente ses aides aux agriculteurs pour préserver l'eau, au détriment de certains volets de son programme d'intervention, mais dans le même temps, on réduit les contraintes sur l'usage des phytosanitaires en agriculture....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Contacts :

Chargée de mission - directrice, Céline Déchavanne – 04.77.60.97.91 – c.dechavanne@symisoa.fr

Technicien de rivière Sornin - responsable technique, Jérôme Derigon – 06.71.58.46.94 – j.derigon@symisoa.fr

Technicien de rivière Jarnossin, François PARET – 04.77.60.97.91 – francois.paret@charlieubelmont.com, puis f.paret@symisoa.fr
à compter du 01/01/2025

SYMISOA – 321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU – www.symisoa.fr